

Système LEED v4 et déclarations environnementales de produit (DEP)

I) Qu'y a-t-il de neuf dans le nouveau LEED v4?

- Le nouveau LEED v4, qui remplace LEED 2009, sera obligatoire pour tous les nouveaux enregistrements de projets à partir du 1er novembre 2016.
- LEED v4 introduit une série d'objectifs conçus pour relever la barre en ce qui a trait aux diverses certifications LEED.
- Le but ultime consiste à accélérer la transformation du marché. Ainsi, les constructions ne seront plus seulement neutres sur le plan des répercussions environnementales : elles auront désormais des retombées favorables.
- La section Matériaux et ressources (MR) a été complètement réécrite.



Crédit: USGBC

II) Crédits Matériaux et ressources

- La catégorie Matériaux et ressources (MR) vise à minimiser l'énergie intrinsèque et les autres répercussions associées à l'extraction, à la transformation, au transport, à l'entretien et à l'élimination des matériaux de construction en adoptant une approche harmonisée au cycle de vie.
- Elle offre à l'industrie des matériaux de construction les meilleures occasions d'accumuler des points LEED v4.

Voici les crédits spécifiques qui s'appliquent à l'acier de charpente:

1. MR – Divulcation et optimisation des produits employés dans la construction : déclarations environnementale de produit

- Présentation des DEP de 20 produits d'au moins 5 fabricants différents utilisés dans le bâtiment = 1 point
- Emploi de 50 % de produits (en coût) qui surpassent la moyenne de l'industrie = 1 point

2. MR – Divulcation et optimisation des produits employés dans la construction : provenance des matières premières

- Rapport sur la provenance et le mode d'extraction de 20 produits d'au moins 5 fabricants différents = 1 point
- Emploi de 25 % de produits (en coût) qui répondent aux critères, y compris celui de contenu recyclé = 1 point
- La valeur des produits provenant d'un endroit dans un rayon de 60 km du projet est estimée à 200 % des coûts de contribution de base.

3. MR – Divulcation et optimisation des produits employés dans la construction : composants des matériaux

- Emploi de 20 produits d'au moins 5 fabricants différents avec inventaire ou déclaration sanitaire de produit = 1 point
- Rapport des composants et des dangers jusqu'à 1 000 ppm
- Emploi de 25 % de produits (en coût) qui répondent aux critères d'optimisation des composants ou de la chaîne d'approvisionnement = 1 point

Déclarations environnementales de produit

I) Une déclaration environnementale de produit est un résumé qui présente des renseignements environnementaux vérifiés et comparables sur des biens et des services.

- a) Elle est élaborée conformément à la norme ISO 14025.
- b) Elle fournit des renseignements environnementaux vérifiés par une tierce partie.
- c) Elle permet de comparer le profil environnemental de différents produits, mais ne présente aucune affirmation comparative.
- d) Elle est fondée sur l'analyse du cycle de vie (ACV).
- e) Elle utilise des indicateurs d'impact environnemental bien définis.

Indicateurs d'impact environnemental

Réchauffement planétaire (tonnes éq. CO ₂)
Appauvrissement de la couche d'ozone (tonnes éq. CFC 11)
Acidification des sols et de l'eau (tonnes éq. SO ₂)
Eutrophisation (tonnes éq. N)
Smog (tonnes éq. O ₃)
Appauvrissement abiotique (éléments) (tonnes éq. Sb)
Appauvrissement abiotique (fossiles) (valeur calorifique nette en mégajoules)

II) Exigence pour obtenir le crédit LEED : déclaration environnementale de produit (1 point)

Utilisation d'au moins 20 produits installés de façon permanente, provenant d'au moins 5 fabricants différents. Trois options permettent d'obtenir un crédit complet ou partiel, dont deux types de DEP, soit celles qui sont propres à un produit et celles qui correspondent à la moyenne de l'industrie.

- ACV propre à un produit (comptabilisée comme ¼ de produit)
- DEP représentant la moyenne de l'industrie (comptabilisée comme ½ produit)
- DEP propre à un produit (comptabilisée comme 1 produit)

III) Déclarations environnementales de produit (DEP) de l'ICCA

Il existe six DEP représentant la moyenne de l'industrie (produits peints et non peints) pour les éléments suivants :

- a) Profilés fabriqués en acier de charpente laminé à chaud
- b) Profilés tubulaires fabriqués
- c) Plaques de construction fabriquées

L'acier de charpente offre de nombreuses occasions d'accumuler des points LEED v4 dans la catégorie Matériaux et ressources.

